

COMMUNE DE SULLENS - ELECTION COMPLEMENTAIRE A LA MUNICIPALITE DU 9 FEVRIER 2025 (1^{er} tour)

LISTE (nom ou numéro) : (cette liste doit être déposée au Greffe municipal avant le vendredi 20 décembre 2024 à 12h00)

CANDIDAT(E)

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Profession	Domicile (adresse complète)	Signature (en guise d'acceptation)

SIGNATAIRES (3 au minimum)

No	Nom(s)	Prénom(s)	Année naiss.	Lieu d'origine	Profession	Domicile (adresse complète)	Signature
1							
2							
3							

4							
---	--	--	--	--	--	--	--

Le(la) candidat(e) et les signataires, suisses et/ou étrangers(ères), doivent obligatoirement être inscrits au rôle des électeurs de la commune le jour du scrutin.

Attestation de réception et de validité par la commune (date, heure, sceau et signature)